

Paris, le 3 juillet 2008

Communiqué de presse :

SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU, SE-UNSA, UNSA-EDUCATION,
SNPDEN, FCPE, SUD-EDUCATION, CGT-EDUC'ACTION, CGT, SNALC-CSEN,
CFE-CGC, UNL, SNIA-IPR, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNEC-CFTC, CFTC

Histoire des arts : il faut prendre le temps de la consultation et du débat

22 organisations ont demandé au Ministre le retrait de l'ordre du jour du CSE du 3 juillet 2008 du projet d'arrêté organisant l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et dans les trois voies du lycée.

En effet, le texte n'a été dévoilé que 2 jours avant la commission spécialisée, délai rendant impossible, de fait, tout travail préalable de réflexion et de consultation.

Le Ministre a refusé d'accéder à cette demande.

Les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU, SE-UNSA, UNSA-EDUCATION, SNPDEN, FCPE, SUD-EDUCATION, CGT-EDUC'ACTION, CGT, SNALC-CSEN, CFE-CGC, UNL, SNIA-IPR, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNEC-CFTC, CFTC, siégeant au CSE ont dû voter contre ce texte ou refuser de participer au vote.

Ces organisations précisent qu'elles n'ont pas d'opposition à la mise en œuvre d'un enseignement d'histoire des arts mais dénoncent l'absence de consultation sur ce texte et la méthode utilisée.

Elles demandent au Ministre de renoncer à la publication de ce texte très majoritairement repoussé et de prendre le temps de la consultation et du débat.